

Questions orales

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, aucune communication officielle n'a été transmise dans ce sens et il n'y a donc rien à déposer.

M. Lundrigan: Comme la politique ministérielle de 1969 commence à se manifester à nouveau, au grave détriment des régions à croissance lente, le ministre peut-il nous dire quelle garantie ces régions du pays ont-elles que la politique en question n'aura pas de graves répercussions sur le chômage?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Comme je ne puis accepter le préambule, je prie le député de ne pas accepter la conclusion.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Calgary-Nord et nous tâcherons ensuite de passer au sujet suivant ou peut-être de revenir à la première question, afin de permettre au représentant de New Westminster de poser une question supplémentaire.

LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT BANCAIRE—LE CAS DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur j'aimerais poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines une question qui a trait au logement. Étant donné que les taux d'intérêt ont joué un rôle important dans la hausse de 100 p. 100 du coût du logement depuis cinq ans, va-t-il nous assurer qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'intérêt d'abord sur les prêts non assurés du Fonds du revenu consolidé et ensuite sur tous les prêts assurés par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour protéger les Canadiens lors de l'achat d'une maison?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le taux d'intérêt payable en vertu des dispositions des prêts assurés de la loi nationale sur l'habitation est établi dans la loi par une mesure législative, non par le ministre ni par le gouvernement.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je ne désire pas engager de discussion et j'apprécie les déclarations du ministre, mais serait-il disposé à voir écrit dans la mesure une garantie pour le pays qu'il ne se produira aucune augmentation notable du coût de l'habitation dans cette époque de crise nationale?

M. Basford: Si c'est le genre d'amendement que, semble-t-il, suggère le député, il signifierait la fin des prêts assurés.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'APPLICATION À LA CÔTE OUEST DE LA LIMITE PRÉVUE PAR LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Compte tenu de sa déclaration d'aujourd'hui et des pressions que l'administration américaine exerce pour qu'on commence à utiliser les pétroliers, le ministre envi-

[M. Lundrigan.]

sage-t-il de mettre en application la disposition de la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques relative à la limite de 100 milles, qui devrait l'aider dans ses négociations.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, la question du député me donne l'impression qu'il demande qu'on mette en application sur nos deux côtes la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Si nous le faisons, nous couperions évidemment certaines des principales routes de navigation mondiales.

M. Leggatt: Pour faire suite à sa déclaration, le ministre peut-il nous indiquer quand le gouvernement adoptera une position définitive en matière de routes de rechange pour la TAPS, étant donné qu'actuellement on n'aide aucunement les autorités américaines à changer de route?

* * *

LA SANTÉ

DEMANDE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES RECHERCHES SUR LE CANCER ET LES AFFECTIONS CARDIAQUES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que j'adresse également au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social réexaminera-t-il ses prévisions pour l'année en cours en collaboration avec le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie, avec l'intention d'augmenter sensiblement les subventions à la recherche sur le cancer et d'accorder au moins une petite subvention à la recherche sur les affections cardiaques, étant donné que les réalisations du gouvernement actuel à cet égard sont les plus insignifiantes du monde occidental?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

QUESTION RELATIVE À L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que souvent les rapports demeurent lettre morte et sont relégués aux oubliettes, le premier ministre pourrait-il dire s'il entend donner suite aux recommandations du Commissaire aux langues officielles?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne crois pas avoir bien compris toute la question, notamment les préliminaires, mais en réponse à la question même, je dirai que nous entendons, bien sûr, donner suite aux recommandations du Commissaire. Nous les étudions toujours d'ailleurs avec attention, et nous sommes très heureux en fait qu'elles soient un aiguillon dans le flanc de beaucoup de gens, relativement à l'application de la loi sur les langues officielles.